

Données techniques - Tubolit® DG Plus

Description sommaire	Isolant extrudé flexible, à cellules fermées, avec développement de fumée réduit en cas d'incendie, pour réduire les déperditions thermiques et le bruit dans les installations de chauffage et de plomberie.
Type de matériau	Mousse de polyéthylène (PEF). Produits manufacturés en mousse polyéthylène selon EN 14313.
Couleur	Gris
Applications	Isolation / protection de tuyaux (systèmes de chauffage, eau chaude et froide sanitaires) et autres systèmes de chauffage et plomberie (y compris coudes, raccords, brides, etc.)
Remarques	Après l'installation, une contraction d'environ 2% (voire plus dans les cas particuliers) peut survenir pendant la phase initiale du fonctionnement du système. Dans certaines conditions (par exemple forte humidité, tuyauterie principale, tuyaux à débit constant ou quasi constant), les conduites d'eau froide doivent être isolées avec Armaflex, de même que les tuyaux d'eau glacée. Certificat de conformité CE délivré par GSH, Celle (Allemagne). Usine n° 0551 (CoC resp. : EU5622)

Propriété	Valeur / évaluation		Test ^{*1}	Supervision ^{*2}	Remarque		
Domaine de températures							
Gamme de température	Température de service maximale	+100 °C					
	Température de service minimale	comme il est habituel dans les installations de plomberie et de chauffage)					
Conductivité thermique							
Conductivité thermique	$\varnothing_{moyenne}$	40	[°C]	$\lambda =$	CoC CE	o/●	Classé selon EN ISO 13787 Testé selon EN ISO 8497
	5 à 25 mm	$\lambda \leq 0,040$	W/(m · K)	$36 + 0,1 \cdot \varnothing_m + 0,0008 \cdot (\varnothing_m - 40)^2 / 1000$			
Performance incendie							
Réaction au feu ¹			B _L -s1,d0	CoC CE	o/●	Classé selon EN 13501-1 Testé selon EN 13823 et EN ISO 11925-2	
Autres caractéristiques techniques							
Dimensions et tolérances	Conformément à EN 14313, tableaux 1 et 2			CoC CE	o/●	Testé selon EN 822, EN 823, EN 13467	

1. La classification des matériaux de construction est valable sur substrat métallique.

*1 Les rapports d'essais, les agréments et autres documents peuvent être demandés en utilisant le numéro d'enregistrement précisé.

*2 ●: Supervision officielle par des instituts indépendants et / ou des autorités responsables des essais.
o: Contrôle de la qualité en usine.